

Pourquoi une équipe de psychiatrie mobile?

Les personnes souffrant de troubles psychiques débutants qui bénéficient de soins rapidement ont de meilleures chances de rétablissement.

Certaines d'entre elles restent néanmoins sans soins. Elles n'ont pas conscience de leur trouble, peuvent avoir peur d'en parler, ne savent pas à qui s'adresser et l'effort pour se rendre à une consultation peut être trop important.

Dans ces situations, la famille, les proches, les professionnels de la santé et du social, les enseignants peuvent contacter l'équipe de psychiatrie mobile pour nous demander conseil, nous poser des questions et réfléchir avec nous à la meilleure façon d'intervenir.

Contact

L'implantation des équipes mobiles de psychiatrie et d'intervention précoce se fait dans le cadre d'un programme pilote du CHUV et du plan de santé mentale du canton de Vaud qui vise à promouvoir les soins psychiatriques de proximité.

Téléphone
024 425 11 09

E-mail
emn.adulte@chuv.ch

Adresse
Equipe de Psychiatrie Mobile
et d'Intervention Précoce
Route de Lausanne 17
1400 Yverdon-les-Bains

Fax
024 425 08 33



Psychiatrie mobile
et intervention précoce

Agir tôt, c'est soigner mieux



QUI SUIT POUR

L'unité de psychiatrie mobile intervient pour des personnes à partir de 16 ans qui souffrent d'un trouble psychique et pour qui les soins ambulatoires habituels ne sont pas suffisants:

- × dans une phase initiale des troubles
- × qui nécessitent une évaluation spécialisée dans leur milieu de vie
- × qui refusent des soins ou nient toute problématique
- × dont le maintien à domicile est difficile
- × qui ne sont pas prêtes à accepter un suivi ambulatoire après une hospitalisation

Comment?

Notre équipe pluridisciplinaire se rend à domicile ou dans tout autre lieu de la communauté.

Nous nous appuyons sur les ressources des patients et de leur entourage, en visant à renforcer les compétences du réseau existant et non à le remplacer. Les contacts se créent directement auprès des personnes concernées en favorisant la collaboration entre différents intervenants du réseau familial, amical et socio-sanitaire.

Le but est d'initier ou restaurer des soins psychiatriques en coopération avec les proches et les intervenants de premier recours pour des personnes qui ont de la peine à s'engager dans un processus de soins.

Etapes de notre intervention

- Examen de la demande dans les 48h ouvrables (souhaits, pertinence, alternatives...).
- Première rencontre et évaluation dans la semaine généralement en présence du demandeur.
- Définition commune des objectifs et de la durée du traitement en fonction des besoins de la personne concernée et de ses proches.
- Si nécessaire, articulation avec un suivi de plus longue durée.